



COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

Réunion restreinte du lundi 09 Mars de 17h30 à 18h15 au siège du District de la Gironde à Bruges.

Présents : Mme RABOISSON Monique - MM. GRENIER Patrick, Président de la C.D. de l'Arbitrage - RABOISSON Michel - SEINCE Jean-Yves.

Audition d'un arbitre suite à son comportement lors d'une rencontre sur laquelle il était présent mais n'arbitrait pas. La Commission, après avoir entendu ses explications et pris note de ses excuses, le rappelle aux devoirs de la fonction.

Réunion du lundi 09 Mars 2020 à 18 h 30 au siège du District de la Gironde à Bruges.

Présents : Mme RABOISSON Monique - MM. GRENIER Patrick, Président de la C.D. de l'Arbitrage - BANEY Hubert - RABOISSON Michel - SEINCE Jean-Yves - DUPIOL Alain - SOMPS Olivier - VIDAL Patrick - SARRAUTE Romain - GAUDET Michel - BADAUT Serge - BARRIERE Claude - VAISSEAU Michel - LANZERAY Pierre.

Invité : M. COLLONNAZ Brice

Excusés : MM. HAUTIER Benjamin - SANCHEZ Théo - LEMAIRE Philippe - DIAZ Nelson - ZOLOTA Samir - ROUMIER Maxime.

Début des travaux : 18h30 par Monsieur GRENIER Patrick.

Monsieur GRENIER Patrick fait le point sur l'audition d'un arbitre qui était convoqué à 17h30 concernant son comportement. Celui-ci s'est excusé et a été rappelé aux devoirs de la fonction.

Monsieur BARRIERE Claude intervient sur le stage des féminines prévu le vendredi 13 Mars auquel 25 féminines participeront ; il souligne que 7 personnes sont prévues pour l'encadrement. Il précise que Madame VANDERSTICHEL Maïka ne pourra pas être présente car elle est désignée mais Madame ELBOUR Savina quant à elle est disponible.

Il est intervenu auprès de la Ligue pour que Madame ELBOUR Savina soit désignée en Régional 1 et que Madame VANDERSTICHEL Maïka le soit en National 3 dans la mesure où cette dernière n'est pas désignée par la FFF.

Il aborde la question des observations particulièrement pour un groupe de D2. En effet, Monsieur CARSOULLE Roland étant indisponible pour quelques temps suite à une blessure, sera désigné, dès qu'il nous informera de sa reprise, sur des rencontres se déroulant sur des stades comportant des tribunes.

Monsieur GRENIER Patrick fait le point sur les stages de D1 – D2 – D3 et précise que des amendes seront appliquées aux arbitres qui ne se seront pas excusés.

Il évoque le cas éventuel des arbitres de Ligue qui pourraient réintégrer le District la saison prochaine et d'un arbitre de District faisant partie de la cellule promotionnelle qui étant blessé est arrêté pour 30 jours.

Il développe des éléments de la CDPA qui lui ont été transmis par Monsieur ROUMIER Maxime (excusé) :



COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

La dernière formation initiale s'est parfaitement déroulée avec 17 nouveaux stagiaires dont 3 féminines, ce qui amène un nombre total de stagiaires formés cette saison de 96 soit 6 de plus que la saison dernière.

Le bilan à l'heure actuelle des 96 stagiaires est le suivant :

- 78 ont réussi leur examen,
- 75 parmi les 78 sont désignables (3 licences en cours de validation),
- 45 ont déjà arbitré au moins un match,
- 14 ne sont plus accompagnés et sont désignés de manière informatique par la CDA.

L'objectif de 525 arbitres est fixé ce qui représenterait une augmentation de presque 5 % sur la saison passée.

Un questionnaire de satisfaction a été envoyé à tous les arbitres ayant suivi un stage (catégories District 1 – Arbitre Assistant District 1 – District 2 et District 3). Des statistiques précises pour chaque question seront établies. Le premier enseignement qui peut être tiré est que la majorité est favorable à participer financièrement au stage, donc autofinancement possible.

Une demande apparaît pour les futurs stages : plus de travail sur la collaboration et les consignes, plus de terrain et travail sur les placements, ainsi que des vidéos de niveau correspondant aux stagiaires.

Monsieur GRENIER Patrick précise que les candidats viennent en formation tous les 15 jours et que le test physique se déroulera le 28 Mars.

Un stage interdistricts est prévu pour les candidats Ligue au Haillan le 4 Avril 2020. Ce stage étant obligatoire, les arbitres non présents ce jour-là ne seront pas présentés.

Les examens de fin de saison se dérouleront au mois de Mai. Les dates précises seront communiquées prochainement.

Il souligne que le stage des Jeunes qui devait avoir lieu le 7 Mars 2020 a été annulé du fait que les terrains de Bruges étaient fermés pour intempéries.

Monsieur SOMPS Olivier attire l'attention sur le fait que certains candidats JAR n'ont pas été observés au niveau de la Ligue.

5 candidats JAR dépendant du groupe promotionnel n'ont pas été observés par la CDA.

Il demande qu'un jeune soit enlevé des cours pour manque de sérieux.

Il souligne que Madame BOUTI Naouel et Monsieur GAUTIER Charles ont été récompensés par l'AFCAM Gironde.

Monsieur COLLONNAZ Brice invité à participer en cours de réunion présente l'association « Arbitres contre le cancer » qui vient d'être créée et à laquelle les arbitres d'autres sports veulent être intégrés.



COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

Il précise que cette association est en partenariat avec le District de la Gironde et l'UNAF.

Les arbitres souhaitant participer à cette opération pourront verser tout ou partie de leur indemnité de match du 18/19 Avril 2020.

Monsieur GRENIER Patrick confirme, comme il avait été demandé par Monsieur RABOISSON Michel, que l'attribution d'un tee-shirt aux arbitres participant au sport adapté, a été accordée. Il demande à ce dernier de fournir les tailles des personnes concernées.

Monsieur RABOISSON Michel souligne qu'il rencontre quelques difficultés pour trouver des arbitres pour le sport adapté, les rencontres se déroulant le mercredi toute la journée.

Par contre, aucune difficulté concernant le foot entreprise et le futsal.

Monsieur BANEY Hubert fait le point sur les dossiers étudiés en Commission de Discipline et demande qu'un rappel soit fait auprès des arbitres pour leur préciser que ce n'est pas à eux à déterminer les sanctions aux clubs, les référents concernés prendront contact avec ces arbitres.

Pour ce qui est du foot détente il évoque l'agression d'un arbitre. L'agresseur ayant été suspendu 5 ans et ayant fait appel auprès de la Ligue a vu sa suspension portée à 10 ans.

Monsieur VAISSEAU Michel n'a pas rencontré de problème particulier ce week-end.

Il aborde la question du match Cadaujac / Talence pour lequel un arrêté municipal avait été pris mais n'avait pas été enregistré par le District. A la réception dudit document il a annulé le match auprès des officiels.

Monsieur BADAUT Serge fait part des réclamations de certains arbitres de D2 qui sont souvent désignés en D3 alors qu'ils sont en catégorie D2.

Monsieur GRENIER Patrick lui apporte des précisions concernant quelques rencontres à risque et lui indique qu'il va vérifier le nombre de rencontres effectuées par catégorie d'arbitres

Monsieur LANZERAY Pierre fait une mise au point concernant les rumeurs qui circulent à son endroit.

Monsieur SEINCE Jean Yves intervient pour préciser qu'à l'heure actuelle le nombre d'adhérents à l'UNAF est de 300 et il pense qu'en fin de saison il sera de 320, ce qui représentera une progression de 10 % par rapport à la saison dernière.

Il remercie la C.D.A. et Monsieur COGULET Nicolas pour l'aide apportée dans la progression des adhésions

Il confirme que le rassemblement de fin de saison de la C.D.A. et de l'UNAF se déroulera le 28 Juin à Carbon-Blanc. Il souhaiterait que le créneau 11h/13h soit réservé à l'UNAF.



COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

Les maillots changeant, l'UNAF va proposer aux arbitres du District de passer commande. Nike étant partenaire du District accorde une réduction de 30 % par rapport au prix public. Théoriquement la distribution pourrait se faire le jour du rassemblement de fin de saison.

Il se déclare satisfait des relations C.D.A./UNAF tout au long de ce mandat.

Monsieur GRENIER Patrick invite la C.D.A. à participer au forum de l'arbitrage féminin multisports qui aura lieu à Gradignan le 27 Mars.

Prochaine réunion : lundi 20 Avril 2020.

Fin de la réunion 20 h 15.

Patrick GRENIER,
Président de la C.D.A.

Monique RABOISSON,
Secrétaire Adjointe de la C.D.A.